

Démocratie

RÉFÉRENDUM EN NOUVELLE-CALÉDONIE : UN TERRITOIRE TOUJOURS TRÈS DIVISÉ

Jérôme Fourquet, Sylvain Manternach

22/11/2018

À l'issue du référendum qui s'est tenu en Nouvelle-Calédonie le 4 novembre 2018, Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach analysent les résultats de ce qui, certes, a été un exercice démocratique réussi, mais qui témoigne de la nette polarisation du corps électoral, selon une logique ethno-démographique, de l'île.

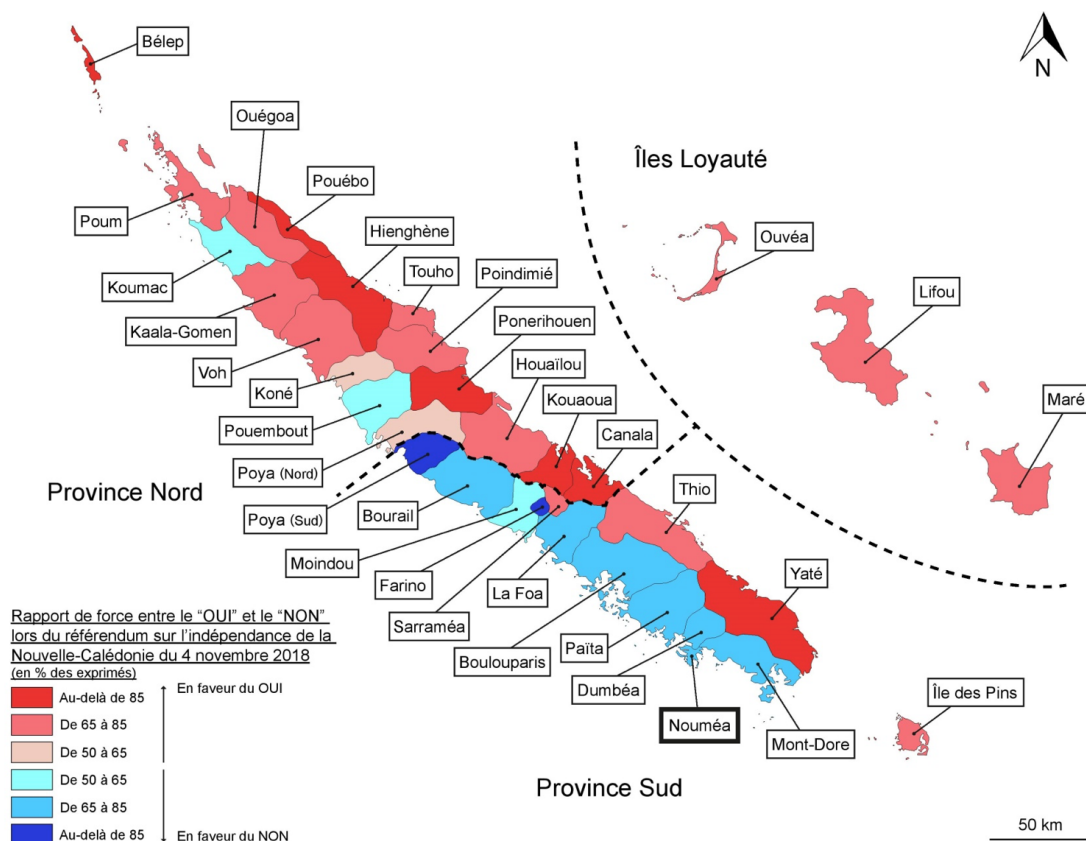
Le référendum en Nouvelle-Calédonie du 4 novembre 2018 s'est soldé par un score de 56,4% en faveur du non à l'indépendance contre 43,6% pour les partisans du oui. Trente ans après les accords de Matignon le scrutin s'est déroulé sans violences, la participation a été importante (plus de 80,6% de votants) et les deux camps ont reconnu les résultats. Cet exercice démocratique a donc été réussi. Pour autant, il n'a rien résolu sur le fond. Bien que non négligeable, l'avance du non est en effet moins importante que ce que les sondages laissaient envisager (nous y reviendrons) et ne permet pas de clore définitivement la question du statut de la Nouvelle-Calédonie. Il apparaît à l'issue de cette consultation que la société calédonienne est coupée en deux, chaque camp restant sur ses positions et deux blocs de population se faisant face.

Une polarisation extrêmement nette du corps électoral selon une logique ethno-démographique

La carte des résultats illustre de manière on ne peut plus visible la persistance de la fracture territoriale. Le oui s'impose ainsi très massivement dans la province Nord (75,8 %) et dans les îles (82,2 %) alors qu'il est très clairement devancé dans la province Sud (seulement 25,9 %). Le cas de la commune de Poya à cheval entre les deux provinces est de ce point de vue très emblématique. Les électeurs résidant dans la partie sud de la commune ont voté à 98 % pour le non alors que leurs voisins habitant dans la partie nord ont opté pour le oui à l'indépendance à hauteur de 64,2 %.

Quand on observe la carte dans le détail, sur la Grande Terre (l'île principale de l'ensemble

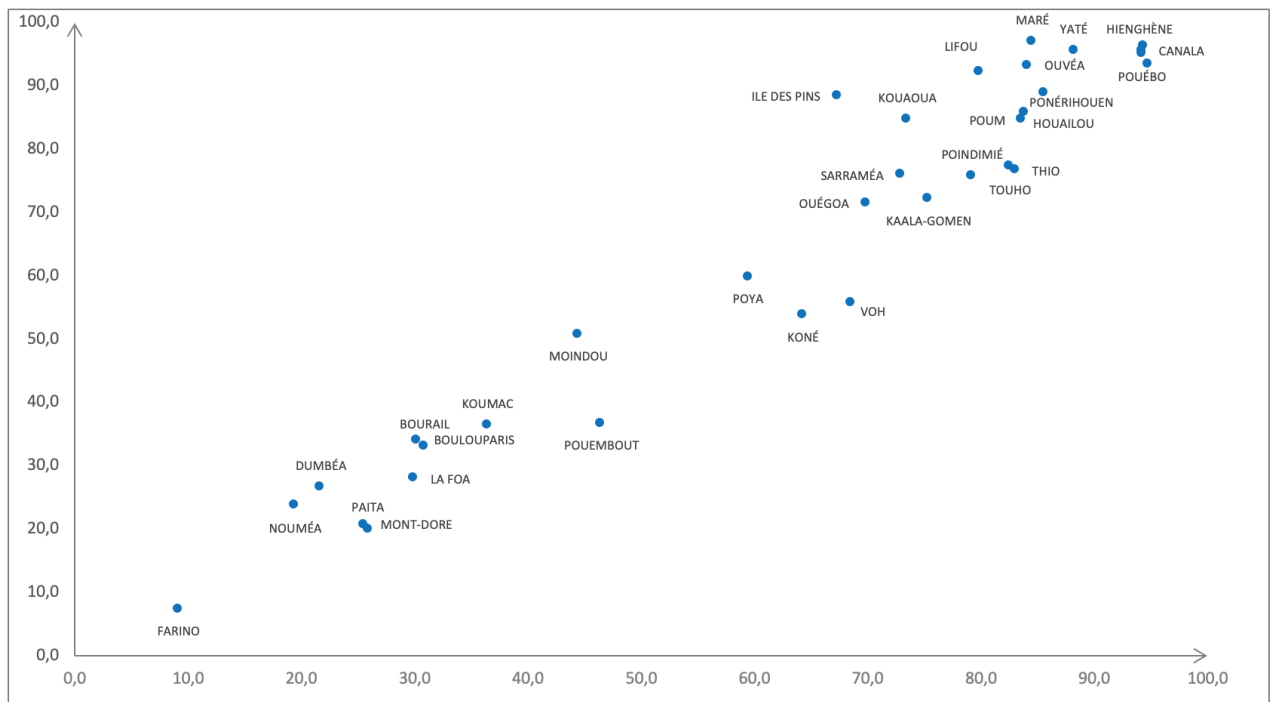
calédonien), l'opposition entre les deux côtes apparaît aussi marquante que la distinction selon les limites provinciales. Toutes les communes situées sur la côte est ont voté massivement pour le oui alors que, lorsqu'on bascule de l'autre côté de la chaîne montagneuse centrale, une bonne partie des communes de la côte ouest ont manifesté leur attachement à la France.



Cette dichotomie électorale renvoie à des données démographiques. Les îles (îles Loyauté et Bélep) et la côte est sont des zones de peuplement quasi exclusivement kanak alors que la côte ouest, notamment dans sa partie sud, est majoritairement non kanake (population européenne ou caldoche, wallisienne et futunienne, plus quelques autres minorités). Ainsi, de manière emblématique, Pouébo, située sur la côte est, est l'une des communes où la population est la plus kanake (95 %), et c'est aussi là que le oui a enregistré l'un de ses meilleurs scores (94 %) quand Farino, commune de la côte ouest peuplée de descendants de colons corses, ne compte que 7 % de Kanaks (soit la plus faible proportion de l'île) et a affiché le plus haut taux de non : 90,8 % des voix.

L'hypothèse d'une structuration des votes répondant à une logique ethno-démographique esquissée au travers de la concordance entre la carte des résultats électoraux et celle de la répartition des différents groupes ethniques est totalement confirmée et validée par l'analyse statistique. On constate en effet au niveau communal une corrélation quasi parfaite entre la

proportion de Kanaks recensée et le score du oui. Le nuage de points ainsi tracé prend la forme d'une droite très régulière indiquant un degré de corrélation entre cette variable démographique et les comportements électoraux que l'on n'observe quasiment jamais dans d'autres scrutins en France.



Ces données offrent les indications suivantes :

- la population mélanésienne (kanake) a voté quasi unanimement en faveur du oui ;
- inversement, les populations non kanakes ont voté de manière tout aussi massive et inconditionnelle pour le non. Le fait que des communes comme Nouméa, le Mont-Dore ou Dumbéa, où réside une importante population originaire de Wallis-et-Futuna, se comportent électoralement de la même manière que des communes dans lesquelles la population non mélanésienne est pour l'essentiel caldoche ou européenne, traduit un tropisme identique en faveur du non dans ces deux groupes démographiques.

Tout se passe donc comme si toutes les populations non mélanésiennes avaient fait bloc en faveur du maintien du territoire dans le giron français alors que les Kanaks optaient tout aussi massivement pour l'indépendance. Par-delà le libre arbitre ou la conscience personnelle, c'est l'appartenance communautaire qui semble avoir totalement déterminé les choix électoraux. Dans son ouvrage *Piège d'identité*, Gilles Finchelstein dressait une liste de pays où la démocratie est structurée autour de la question de l'identité, mais il s'agissait de contrées étrangères (l'île Maurice,

l'Ukraine, la Côte d'Ivoire, etc.). Il semble bien que la Nouvelle-Calédonie, territoire français, ait adopté pour ce scrutin le même mode de fonctionnement.

L'hypothèse d'une parfaite structuration des votes selon le clivage ethnique est encore confirmée par la stabilité historique du rapport de force. Comme le note Patrick Roger, le référendum d'autodétermination du 13 septembre 1987 s'était soldé par un résultat de 98,3 % des suffrages exprimés pour le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre national. Mais ce raz-de-marée en faveur des « loyalistes » s'était accompagné d'une abstention massive (40 % des inscrits) à l'appel des mouvements indépendantistes. La population kanake s'était ainsi quasi intégralement abstenue et le rapport de force sur l'ensemble du corps électoral s'établissait autour de 40 % pour les indépendantistes (qui avaient boycotté un scrutin qu'ils jugeaient insincères) et 60 % pour les « loyalistes » (qui s'étaient massivement mobilisés et avaient unanimement voté pour le maintien au sein de la République). À plus de trente ans d'écart, ces résultats sont très proches de ceux observés le 4 novembre 2018 et correspondent également aux données démographiques, les Kanaks représentant 44 % de la population du territoire.

Compte tenu du processus de colonisation qu'a connu cette île et des tensions et violences ayant opposé les différentes communautés jusqu'à une période relativement récente, la polarisation des votes sur une logique ethnoculturelle n'est pas totalement surprenante. Ce qui l'est davantage, c'est la puissance avec laquelle l'appartenance communautaire a exercé son influence, ne laissant manifestement aucune possibilité à l'expression de voix discordantes. Différents facteurs sont venus s'ajouter au contexte historique, déjà particulièrement prégnant, pour aboutir à des votes quasiment homogènes dans les différentes communautés.

Du côté des Mélanésiens, il n'est pas exclu que les différents sondages publiés par nos confrères au cours de la campagne et indiquant une très nette avance du non (estimé autour de 66 %) aient permis de trancher un dilemme aigu. Si le choix du cœur et la fidélité au combat des générations précédentes incitaient naturellement les électeurs kanaks à soutenir l'indépendance, bon nombre d'entre eux s'interrogeaient sur la viabilité économique et sociale d'une telle option. 39 % des électeurs résidant en tribu adhéraient ainsi à l'item « Nous ne sommes pas prêts pour l'indépendance ». L'ampleur des transferts financiers de la métropole vers le « Caillou » n'a pas échappé aux électeurs mélanésiens, qui savent que les prestations sociales, les salaires des fonctionnaires et le fonctionnement des services publics sont en grande partie assurés par l'État français. La conscience de cette réalité constituait sans doute un frein significatif. Cette contradiction entre le choix du cœur et le vote de raison a, au final, été levée et arbitrée en faveur d'un vote quasi unanime pour le oui dans cette population. On peut penser que la confortable avance dont bénéficiait le camp du non dans les sondages a écarté les craintes et réticences

initiales. L'hypothèse d'une victoire du oui apparaissant hors de portée, la frange la moins militante de la population mélanésienne a alors pu, sans prendre de risque, exprimer son choix de cœur en faveur de l'indépendance, convaincue que le oui ne l'emporterait pas. Un autre effet a également pu jouer dans le même sens. Une partie des électeurs mélanésiens hésitants ont pu opter pour le oui dans un souci de rééquilibrer le rapport de force afin que la domination des anti-indépendantistes ne soit pas écrasante. Les résultats du scrutin conditionnent en effet grandement le climat dans lequel les discussions institutionnelles sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie vont se dérouler dans les prochaines années.

Du côté des Caldoches et des Européens, il s'agissait en votant massivement pour le non d'écarter une bonne fois pour toutes la perspective redoutée d'une indépendance. Ces dernières années, à Nouméa comme dans la Brousse, la hausse de la délinquance causée par une frange de la jeunesse kanake a nourri un sentiment d'insécurité et est venue rappeler à certains le climat extrêmement tendu des années 1984-1988. C'est ce qu'illustrent les propos de ce commerçant de Nouméa interviewé dans *Libération* : « En ville, autrefois, il n'y avait que des vitrines. Et puis avec les Événements [terme désignant les troubles des années 1984-1988], les rideaux de fer sont apparus partout. J'ai l'impression de revivre cette époque. » Symptôme du raidissement de cette communauté, Marine Le Pen a obtenu un score très élevé au premier tour de la présidentielle de 2018 (30 %) et a atteint 47,4 % au second tour. Entre 2012 et 2017, la dirigeante frontiste a connu une poussée sans précédent en passant par exemple au premier tour de 17 % à 40,4 % à Bourail, de 15,7 % à 43,7 % à Koumac ou bien encore de 17 % à 51 % à Ouégoa. Cette flambée frontiste n'a pas concerné que la Brousse caldoche. Marine Le Pen progresse ainsi dans l'agglomération de Nouméa de 12,7 % à 33,5 % au Mont-Dore, commune qui a été le théâtre de très vives tensions autour de la tribu kanake de Saint-Louis dans les mois précédant le scrutin.

La dégradation de la situation sécuritaire a sans conteste joué un rôle dans cette véritable percée, mais le contexte politique et institutionnel a également pesé fortement. Pour les Européens qui votent majoritairement à droite, le vote Le Pen a été le moyen d'exprimer le plus fortement possible leur attachement à la nation française. Une bonne partie d'entre eux ont usé de ce moyen dès le premier tour et beaucoup s'en sont également servis au second tour. La Nouvelle-Calédonie est en effet l'un des territoires où Marine Le Pen a le plus progressé entre les deux tours. Cela traduit des reports anormalement élevés d'électeurs de François Fillon sur le FN au second tour et constitue un indice révélateur d'un contexte local très particulier où l'enjeu de l'avenir institutionnel du territoire a été déterminant. La carte des résultats à la présidentielle de 2018 confirme cette polarisation exacerbée, avec une île littéralement coupée en deux. « Nouméa la blanche » et les villages de la Brousse caldoche ont massivement voté pour Marine Le Pen, quand la côte kanake et les îles donnaient leurs suffrages à Emmanuel Macron. Il convient de noter que l'abstention lors de

ce scrutin a été très importante dans les localités kanakes. En effet, pour de nombreux indépendantistes, participer à une élection française ne faisait pas sens. Marquées à gauche, certaines organisations indépendantistes avaient appelé à voter en faveur de Benoît Hamon au premier tour, d'autres, à l'abstention. Au second tour, le mot d'ordre a été de faire barrage à l'extrême droite quand une majorité de Caldoches ont voté pour Marine Le Pen.

Des votes révélant l'absence de mixité et la forte ségrégation ethnique, y compris à l'échelon infracommunal

Comme on l'a vu, les votes au référendum ont été extrêmement polarisés entre les différentes zones du territoire. Mais l'analyse des résultats à l'échelle des bureaux de vote montre également, d'une part, des disparités spectaculaires au sein d'une même commune dans de nombreuses localités et, d'autre part, un très fort degré d'homogénéité électorale (et donc ethnique) de la plupart de ces bureaux.

Habitués à ausculter les données électorales à l'échelle du bureau de vote, nous avons immédiatement été saisis par le caractère extrêmement tranché des scores dans la plupart des bureaux de vote calédoniens. Nous avons alors construit une typologie de ces bureaux de vote en fonction de leur degré d'unanimité. Ce travail est venu amplement confirmer notre première impression. Comme le montre le tableau suivant, dans près d'un tiers des bureaux (soit une proportion considérable), le vote a été unanime en faveur d'un camp ou de l'autre, le oui s'y situant soit à plus de 90 %, soit à moins de 10 %. À ce tiers des bureaux de vote dont les électeurs ont pour ainsi dire voté comme un seul homme pour un camp ou pour un autre, s'ajoute un deuxième tiers de bureaux que l'on a appelé « homogènes ». Là, ce n'est plus l'unanimité complète qui prévaut mais un camp est néanmoins quasi hégémonique, quelques rares voix dissidentes parvenant à s'exprimer. Dans ces bureaux de vote « homogènes », le oui obtient ainsi entre 80 et 89 % des voix ou entre 11 et 20 %. 95 bureaux de vote (soit 33 % du nombre total des bureaux calédoniens implantés lors de ce scrutin) présentent quant à eux une forte dominante avec un niveau de oui compris soit entre 61 % et 79 %, soit, à l'inverse, entre seulement 21 % et 39 %. Enfin, 16 bureaux, soit une infime minorité (6 % du total), ont affiché des scores relativement partagés, avec un vote oui se situant entre 40 et 60 %.

Typologie des bureaux de vote : des scores extrêmement massifs pour l'un ou l'autre camp dans la plupart des bureaux de vote

Types de bureaux de vote	Proportion de oui	Nombre de bureaux dans cette catégorie	Poids de cette catégorie dans l'ensemble des bureaux de vote
Bureaux « unanimistes »	Moins de 10 % ou plus de 90 %	86	31 %
Bureaux « homogènes »	De 11 à 20 % ou de 80 à 89 %	87	30 %
Bureaux « à forte dominante »	De 21 à 39 % ou de 61 à 79 %	95	33 %
Bureaux « hétérogènes »	De 40 à 60 %	16	6 %
Total		284	100 %

Compte tenu du résultat global du référendum s'établissant à 56 % pour le non contre 44 % pour le oui, le fait que seulement 6 % des bureaux de vote affichent des scores relativement équilibrés et disputés est d'autant plus singulier. Ainsi, la géographie électorale calédonienne ne ressemble pas à ce que l'on peut observer traditionnellement en France où, du fait de l'influence de plusieurs paramètres sur les comportements électoraux (niveau de diplôme, catégories socioprofessionnelles, implantation historique des familles politiques, etc.) et de la relative imbrication des différents groupes sociaux sur certains territoires, les résultats électoraux ne présentent quasiment jamais un tel degré d'unanimité au sein d'un même bureau et de tels écarts d'un bureau à un autre. Une géographie électorale aussi tranchée ressemble bien davantage à ce que l'on observe par exemple à Belfast, en Irlande du Nord, avec un vote très communautarisé variant d'un extrême à un autre entre quartiers catholiques et protestants.

Comme pour l'exemple nord-irlandais, les résultats électoraux en Nouvelle-Calédonie traduisent la très forte ségrégation ethnique existant dans la plupart des communes calédoniennes, où la mixité résidentielle semble réduite au minimum. L'analyse des scores à ce référendum permet ainsi de

mettre au jour plusieurs configurations géographiques distinctes.

La côte ouest

Sur la côte ouest, et notamment dans sa partie rurale, que l'on appelle la Brousse caldoche, on constate dans plusieurs communes un fossé béant entre le vote des bureaux situés dans la plaine littorale et ceux implantés sur les reliefs constitués par les pentes de la dorsale montagneuse, qui parcourt toute la Grande Terre du nord au sud. Ce clivage renvoie à l'opposition entre, d'un côté, les bourgs caldoches implantés le long du principal axe routier (Route territoriale n°1) et les stations (fermes d'élevage) des *stockmen* (les cow-boys calédoniens) et, de l'autre, les tribus kanakes situées sur les contreforts. L'occupation de l'espace porte ici très clairement les stigmates de l'histoire. Lors de la conquête coloniale, les Européens se sont emparés des plaines situées en bordure de littoral, plus faciles à contrôler et à défendre et qui se prêtaient le mieux à l'élevage extensif. Les populations mélanésiennes ont été progressivement repoussées vers les hauteurs, notamment à la suite de différentes insurrections (1878 et 1917) qui se sont soldées par la destruction de certaines tribus ou leur déportation ou ont abouti à leur fuite dans les zones montagneuses. La question du foncier et du rapport au territoire occupe une place toute particulière au sein de ces deux populations. Dans la culture kanake, le lien à la terre des ancêtres est central. De nombreux lieux sont par ailleurs sacrés ou tabous. Le terme même de « tribu » renvoie à cette relation très forte. Dans le contexte calédonien, la tribu désigne à la fois un groupe humain issu d'une lignée commune et le lieu où vit ce groupe. Une part très significative de la population kanake habite toujours en tribu. Du côté des Caldoches de la Brousse, le lien à la terre est également au cœur de l'identité de ces familles d'agriculteurs ou d'éleveurs, dont les ancêtres ont bâti ces villages et ces fermes et ont mis en valeur ces terres, à l'image des pionniers des grandes plaines des États-Unis ou des colons pieds-noirs en Algérie.

Dans des communes comme Bourail (capitale de la Brousse caldoche), Pouembout, Kaala-Gomen ou Koné, les votes traduisent la persistance de zones de peuplement clairement séparées entre ces deux populations que l'histoire a opposées pendant des générations. À Bourail, parmi les cinq bureaux de la commune situés dans l'agglomération, quatre bureaux ont affiché des scores autour de 80 % en faveur du non, alors que le bureau de vote de Pothé, situé sur les hauteurs et correspondant au territoire de la principale tribu de la localité, votait à 83 % pour le oui. Même schéma à Pouembout : le non (65 %) arrive nettement en tête dans le bureau de vote situé dans la mairie et regroupant les électeurs du bourg, alors que le oui atteint des scores spectaculaires dans les deux bureaux de vote implantés dans les tribus de Paouta (89,6 %) et Ouaté (94,4 %).

Bien qu'également situées sur la côte ouest, les communes de Kaala-Gomen et Koné ont

majoritairement voté pour le oui du fait d'une forte présence mélanésienne. Mais les résultats apparaissent également extrêmement clivés entre les bureaux de vote d'une même commune. À Kaala-Gomen, le oui atteint autour de 90 % des voix dans les bureaux de vote localisés dans les territoires des différentes tribus, contre 55 % dans le bureau de vote de la mairie, correspondant à une zone d'habitation ethniquement plus mixte, et 33 % seulement dans le village de Ouaco, situé sur le littoral mais dépendant administrativement de Kaala-Gomen. Ouaco, fief historique de la famille Lafleur et des éleveurs caldoches, a voté à 66 % pour le non, ce score en faisant le seul point d'appui majoritaire pour ce camp quand les autres bureaux de vote communaux votaient massivement pour le oui. Dans la commune de Koné, de fortes amplitudes s'observent également, avec par exemple des scores de 96 % pour le oui dans la tribu d'Atéou ou de 93 % dans celle de Tiaoué, mais de 70 % pour le non dans le bureau situé dans le quartier des Allamandas.

Le passage d'une côte à l'autre n'est pas aisé. Seuls quelques axes routiers permettent de traverser la dorsale montagneuse centrale. C'est le cas de la Route territoriale n°5 (RT5) qui relie La Foa à Canala. En l'empruntant, on passe d'un univers à un autre en l'espace de quelques dizaines de kilomètres et les résultats électoraux s'en ressentent. À La Foa, le oui n'obtient que 30 % des voix dans une commune comptant seulement 28 % de Kanaks. 14 kilomètres plus loin, à Sarraméa dans la montagne, les rapports démographiques s'inversent avec une population à 76 % kanake et ayant voté à 73 % pour le oui. Puis, au bout de 40 kilomètres supplémentaires, on redescend sur l'autre versant de la chaîne montagneuse pour déboucher à Canala, commune à 96 % kanake et ayant voté à 94 % pour le oui.

La côte est

La composition démographique de la population est, sauf exception, beaucoup plus homogène sur la côte est. Les Kanaks représentent ainsi souvent 80 à 90 % de la population de ces communes. Du fait d'un relief moins favorable (le massif montagneux se jetant souvent directement dans la mer, n'offrant ainsi que peu d'espaces de plaine), la colonisation a été plus tardive et moins importante que sur la côte ouest. De surcroît, lors des événements de 1984-1985, cette région a été le théâtre d'affrontements entre tribus kanakes et colons caldoches qui se sont soldés par plusieurs morts de part et d'autre, mais également par la destruction des fermes isolées des colons. La population caldoche, assez peu nombreuse et dispersée, a alors quitté cette région pour gagner soit l'agglomération de Nouméa, soit la côte ouest, ce mouvement de population contribuant à renforcer encore davantage l'homogénéité ethnique de la côte est. À Hienghène, par exemple, alors que l'on comptait deux cents Européens pour mille cinq cents Kanaks en 1981, les Européens ne sont plus aujourd'hui qu'une poignée dans cette commune à 94 % kanake. Sur les dix bureaux de vote répartis sur cette commune, le oui oscille entre 88 % et 100 %, ce record étant enregistré dans

le bureau de vote situé dans la tribu de Tiendanite, dont était issu Jean-Marie Tjibaou. C'est également à cette tribu qu'appartenaient les dix militants indépendantistes abattus le 5 décembre 1984 dans une embuscade tendue par des colons.

Dans d'autres communes de la côte est, l'homogénéité ethnique est un peu moins spectaculaire dans les centres-bourgs ou les petits centres-villes. Dans ces espaces relativement urbanisés, même si la population kanake est largement majoritaire, une certaine mixité existe. De ce fait, l'avance du oui est importante (entre 55 % et 66 % de voix), mais elle n'est pas aussi écrasante que dans les autres bureaux de vote implantés dans les tribus situées dans ces communes.

Sur la côte est, des centres-bourgs un peu moins acquis à l'indépendance que les autres quartiers et les tribus de ces communes

Communes	% de oui dans le bureau de vote « mairie »	% de oui dans les autres bureaux de la commune	Écart mairie/reste de la commune	% de oui dans l'ensemble de la commune
Poindimié	55,1 %	87,9 %	+32,8 points	79,3 %
Thio	65,6 %	93,5 %	+27,9 points	83,1 %
Ponérihouen	66,3 %	89,9 %	+23,6 points	85,6 %
Kouaoua	64,1 %	82,3 %	+18,2 points	73,5 %

À Ouégoa, petite commune située à l'extrême nord de la côte est, « l'effet mairie » est encore plus marqué. Les trois bureaux de vote implantés en tribu offrent des scores maximaux au camp du oui : 93,3 % dans la tribu de Tiari, 95,2 % dans celle de Paimboas et 97,4 % dans celle de Bondé. L'ambiance change radicalement dans le bureau de vote de la mairie, qui a opté à 74,9 % pour le non. Le bourg d'Ouégoa est une enclave caldoche en zone kanake. Les tensions ou la méfiance existent entre les deux communautés, cette commune ayant été le théâtre d'affrontements violents en novembre 1984, avec plusieurs morts et des maisons incendiées.

L'agglomération de Nouméa

Cette très forte polarisation électorale dans la Brousse, et notamment dans les localités ayant été marquées par les violences durant les événements de 1984-1985, n'est pas propre aux zones rurales. On l'observe également dans l'agglomération de Nouméa. Comme on peut le voir dans le tableau suivant, les résultats électoraux sont également très tranchés dans le Grand Nouméa, avec de fortes disparités d'un quartier à un autre, ce qui laisse deviner une faible mixité ethnoculturelle, y compris en milieu urbain.

Typologie des bureaux de vote : dans le Grand Nouméa, les résultats sont aussi polarisés que dans les zones rurales

Types de bureaux de vote	Proportion de oui	Poids de cette catégorie dans l'ensemble des bureaux de vote de Nouvelle-Calédonie	Poids de cette catégorie dans l'ensemble des bureaux de vote de Nouméa, du Mont-Dore et de Dumbéa
Bureaux « unanimistes »	Moins de 10 % ou plus de 90 %	31 %	28 %
Bureaux « homogènes »	De 11 à 20 % ou de 80 à 89 %	30 %	27 %
Bureaux « à forte dominante »	De 21 à 39 % ou de 61 à 79 %	33 %	40 %
Bureaux « hétérogènes »	De 40 à 60 %	6 %	5 %
Total		100 %	100 %

Quand on zoome sur Nouméa, clivages sociaux, ethniques et électoraux se superposent. Dans la partie sud de la ville, les quartiers huppés (Val Plaisance, Receiving, Motor Pool, Trianon), que bordent l'Anse Vata, la baie des Citrons ou la baie de l'Orphelinat, sont très majoritairement habités par une population aisée et européenne. Toute cette partie bourgeoise de la ville est quasi

unanimement acquise aux « unionistes ». Le oui y dépasse systématiquement les 95 %. Dans le bureau n°11, situé dans l'école Jean-Mermoud dans le quartier Tuband entre l'hippodrome et la baie des Pétroles, sur 692 suffrages exprimés, seuls 4 étaient en faveur du oui. Dans le bureau n°46, à l'école Yvette-Dupont, proche de la baie de l'Orphelinat, on recense 9 bulletins oui sur 458 suffrages... Les scores en faveur du non sont à peine moins massifs un peu plus au nord dans le quartier d'Uémo : 94 % dans les bureaux de vote de l'école Marie-Havet, par exemple. Le oui ne devient significatif que dans les bureaux de vote situés en périphérie de la ville, où de nombreux Kanaks résident dans des quartiers populaires, voire insalubres (on compte de nombreux squats en bordure de la ville). Le non atteint ainsi 37 % dans le quartier de Rivière-Salée, 42 % dans le Haut-Magenta, 56 % dans le quartier de Tindu sur la presqu'île de Ducos ou bien encore 61,6 % dans un bureau de vote de l'école Gustave-Mouchet située à proximité du quartier de Montravel.

Nouméa offre par ailleurs une autre illustration de la prégnance d'un vote communautaire. Pour permettre aux nombreux électeurs habitant dans cette ville mais originaires des différentes îles (où ils demeurent inscrits sur les listes électorales) de participer à ce scrutin sans avoir à effectuer un déplacement coûteux, une série de bureaux de vote délocalisés ont été créés à Nouméa. Plusieurs milliers d'électeurs dans cette situation se sont ainsi fait recenser préalablement et ont pu voter à Nouméa dans des bureaux créés à cet effet. Or, comme le montre le tableau suivant, bien que ne vivant plus sur leur île, ces électeurs ont voté à l'unisson de leurs compatriotes insulaires, les scores étant systématiquement identiques dans le bureau de vote délocalisé et dans l'île de rattachement.

Le score du oui dans les îles et dans les bureaux de vote délocalisés à Nouméa s'y rattachant

Îles	Ensemble de l'île	Bureau de vote délocalisé à Nouméa	Nombre d'inscrits dans le bureau de vote délocalisé
Bélep	94,5 %	94 %	130
Île des Pins	67,3 %	70,3 %	130
Lifou*	79,9%	80,3%	1 480
Ouvéa	84,2 %	84,1 %	680
Maré	84,5 %	84,2 %	834

* Deux bureaux de vote délocalisés à Nouméa pour cette île.

Cet exemple parmi d'autres illustre la force des liens unissant ces îliens à leur île natale, mais également la persistance d'une logique communautaire influençant très puissamment les votes, y compris en milieu urbain, alors même que, dans des contextes non calédoniens, l'urbanité altère souvent cette logique.

Conclusion

Au terme de ce scrutin, la Nouvelle-Calédonie apparaît toujours profondément divisée politiquement. Elle s'avère également minée par de fortes inégalités. Celles-ci sont particulièrement criantes à Nouméa, entre les squats de la périphérie et le centre-ville et les fronts de mer, qui n'ont rien à envier à Nice ou à Cannes. Trente ans après les accords de Matignon, un long chemin a incontestablement été parcouru. Mais ce référendum est venu valider le diagnostic établi il y a quelques années par le géographe Christian Jost : « Tant du point de vue économique, politique que culturel, le monde calédonien est un monde biface, partagé entre deux grandes visions du monde. »